



## LA PANDÉMIE DE COVID-19 EXACERBE LE STRESS FINANCIER DES TRAVAILLEURS CANADIENS

*Un sondage révèle de vives inquiétudes liées aux finances, à l'économie et aux mises à pied, même chez les Canadiens qui ont encore un emploi.*

**Toronto (le 28 juillet 2020)** – Mises à pied, trois millions d'emplois perdus, renflouement et fermeture d'entreprises : ce sont là les dures réalités d'une année 2020 marquée par la pandémie de COVID-19. Les Canadiens qui continuent de travailler sont (à raison) considérés comme chanceux. Après tout, ils peuvent concentrer leurs énergies sur le risque immédiat posé par la pandémie et surmonter les difficultés psychologiques liées à l'isolement. Comme ils continuent d'être rémunérés, on a tendance à penser qu'ils se portent bien, qu'il n'y a aucune raison de s'inquiéter pour eux. Mais la réalité est tout autre : même pour les plus chanceux, la COVID-19 a des conséquences concrètes sur le bien-être financier.

Un nouveau sondage de l'Association canadienne de la paie mené auprès de plus de 4 000 travailleurs canadiens révèle que 58 % d'entre eux vivent un stress financier accru en raison de la pandémie.

La sécurité d'emploi est particulièrement préoccupante. En effet, un tiers des travailleurs canadiens ayant encore un emploi craignent de le perdre en raison de la COVID-19. Quelque 77 % des répondants travaillent à domicile durant la pandémie, mais, à la suite de la réouverture, la crainte de perdre leur d'emploi pourrait en pousser beaucoup (un répondant sur cinq) à se rendre au bureau même s'ils toussent, éternuent ou se sentent malades. Le lien avec la santé physique est ici très clair : le risque que le stress financier contribue à une deuxième vague de contagion est bien réel.

Le sondage révèle également d'importantes préoccupations d'ordre macroéconomique. Quelque 60 % des employés canadiens se disent préoccupés par l'économie canadienne, et 55 % des répondants s'inquiètent du statut de l'emploi au Canada. De plus, les craintes liées au déclin de l'économie sont à leur plus haut taux en cinq ans, affichant une augmentation de 46 % par rapport à l'an dernier.

Autre source de stress : les employés canadiens sont témoins des conséquences de la pandémie dans leur milieu de travail. Plus de la moitié d'entre eux (54 %) indiquent que leur employeur a été gravement touché par la COVID-19.

« Au Canada, les répercussions de la pandémie demeurent un obstacle au retour à la stabilité », explique Peter Tzanetakis, président de l'Association canadienne de la paie. « D'après nos recherches, ajoute-t-il, la COVID-19 a eu des conséquences directes sur le niveau de stress des travailleurs canadiens. Beaucoup d'entre eux se disent très inquiets pour l'économie dans son ensemble. Nous savons que le stress financier coûte déjà des milliards de

dollars aux entreprises canadiennes. Dans une optique de reprise économique, il est donc essentiel d'élaborer des stratégies pour aider les Canadiens à réduire ou à gérer leur stress. »

M. Tzanetakis poursuit : « Pour limiter les répercussions du stress financier sur les travailleurs canadiens, les employeurs peuvent notamment offrir des formations sur la gestion des finances et des programmes d'épargne prélevée sur la paie, comme le programme Payez-vous d'abord. »

Le programme Payez-vous d'abord permet aux employés de travailler de concert avec l'équipe de la paie pour qu'une portion de leur salaire soit versée automatiquement dans un compte d'épargne. Ce programme favorise la saine gestion des finances et l'épargne régulière en vue de la retraite, deux grands sujets d'inquiétude liée au stress financier pour les travailleurs canadiens.

Une étude publiée récemment par le Western-Laurier Financial Data Analytics Laboratory (ou Western-Laurier Lab) avec le soutien de l'Association canadienne de la paie nous apprend qu'au-delà de l'âge et du revenu, les principaux facteurs de stress financier chez les travailleurs canadiens sont la capacité à composer avec une difficulté financière passagère (comme devoir se passer d'une paie) et les habitudes d'épargne.

## **MÉTHODOLOGIE**

Un sondage en ligne a été mené du 26 mai au 3 juillet 2020 auprès de 4 264 Canadiens travaillant à temps partiel ou à temps plein (bassin de répondants de Framework Partners). La marge d'erreur de l'étude est de plus ou moins 1,5 %, 19 fois sur 20.

## **À PROPOS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LA PAIE**

Au Canada, 1,5 million d'employeurs comptent sur les spécialistes de la paie pour assurer le versement exact et régulier de 1,02 billion de dollars de salaires et d'avantages imposables et de 345 milliards de dollars de retenues obligatoires, tout en se conformant à plus de 200 exigences réglementaires fédérales et provinciales. En tant que source faisant autorité en matière de connaissances sur la paie canadienne, l'Association favorise la conformité de la paie au moyen de la représentation et de la formation. Pour en savoir plus à son sujet, consultez le site [paie.ca](http://paie.ca).

– 30 –

Pour en savoir plus ou pour obtenir une entrevue avec un représentant de l'Association canadienne de la paie, communiquez avec :

Keera Hart

Kaiser Lachance Communications

905-580-1257

[keera.hart@kaiserlachance.com](mailto:keera.hart@kaiserlachance.com)